

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- procurations : 4
- ayant pris part au vote : 33
- vote pour : 33

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille vingt et un et le 14 avril à 19 heures 05, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 avril 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, M. BAUMLIN, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, MME CELERIER, M. BAMIERE, MME TOULZE, M. CADIEU, MME CABERO, M. DOMENEGUETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. GARDE, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, M. ESPIAU.

05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME BEC (POUVOIR A M. NAVARRO), M. COMBE (POUVOIR A MME QUONIAM-DOUREL), MME JARRIGE (POUVOIR A M. GARDE), M. CANCEL (POUVOIR A MME GENNARO-SAINT).

M. DOMENEGUETTY est élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2021/20

Objet : Convention de partenariat avec l'association Arbres et Paysages d'Autan – Année 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'association Arbres et Paysages d'Autan promeut le rôle de l'arbre de pays dans la sauvegarde et la restauration du paysage rural pour le mieux vivre de tous.

Dans la continuité des actions engagées en 2020 sur la thématique de l'arbre :

- améliorer l'aménagement et la gestion des espaces verts dans le cadre d'entretien et de plantations durables avec des arbres et des arbustes locaux,
- accompagnement technique,
- sensibilisation et valorisation de projets,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire, en 2021, avec la signature d'une convention, le partenariat entre l'association Arbres et Paysages d'Autan et la Commune.

Dans le cadre de cette convention, pour préserver et améliorer le patrimoine arboré Unionais, l'association Arbres et Paysages d'Autan interviendra pour :

- l'accompagnement technique pour une meilleure gestion du patrimoine arboré : visites-conseils et ateliers de terrain sur des cas pratiques de gestion des arbres et arbustes, hors expertise phytosanitaire, et sur la gestion d'aménagements,
- du conseil lors des nouveaux aménagements : aide à l'élaboration ou validation du cahier des charges, participation aux réunions techniques, validation de la palette végétale, etc.,
- sensibiliser les habitants et valoriser les projets : animation de deux distributions de BRF (broyat d'élagage communal) auprès des Unionais, animation d'une balade botanique.

Chaque fin d'année, l'association Arbres et Paysages d'Autan fournira à la Commune un bilan des actions réalisées et une attestation de fin de projet, comme vous pourrez le voir sur le rapport 2020 en annexe de cette note.

L'ensemble des interventions envisagées est estimé à 8 jours, pour un montant de 2 900 €, incluant le subventionnement par la Région d'une demi-journée dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De prendre connaissance du bilan d'activité 2020.
- de l'autoriser à signer la convention de partenariat 2021 entre la Commune de L'Union et l'association Arbres et Paysages d'Autan et les pièces administratives y afférant.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'Unanimité,

- De prendre connaissance du bilan d'activité 2020.
- D'autoriser M. Le Maire à signer la convention de partenariat 2021 entre la Commune de L'Union et l'association Arbres et Paysages d'Autan et les pièces administratives y afférant.

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au Maire.
David ROFÉ

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRÉ



- Transmis le 28 AVR. 2021
- Affiché le 28 AVR. 2021